

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. — Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration:
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Caisse postale Il c 274

Nouveaux faits connus
Vendredi à midi

Les Etats-Unis ne participeraient pas à la Conférence de Gênes.

M. Guirati est installé comme chef du gouvernement de Fiume.

Naufrages et tempêtes dans le Nord.

Certificats de conservatisme

Nous jugions meilleur de ne rien dire et de ne rien répondre aux violences stupides d'un journal qui, à peu près sans lecteurs et sans hommes politiques responsables, s'arroge le droit de dominer, d'interpeller grossièrement, de condamner tous et tout : chefs du parti conservateur, programme, groupements économiques, ligue des paysans, se donnant, avec un ridicule achevé, une mission du peuple dont il serait bien embarrassé de produire le mandat.

Ces fanfaronnades ne sauraient atteindre le bon sens qui est la qualité maîtresse du Valaisan.

Il le sent bien et, voyageur aventure sur les cimes désolées de l'injure, chancelant au-dessus du vide qui l'entoure, il se raccroche désespérément à des lianes qu'il rencontre occasionnellement sous la main.

Ces lianes, ce sont quelques réflexions que nos confrères du *Confédéré*, du *Walliser Bote* et du *Briger Anzeiger* ont émises à propos d'une parole de dédain que M. le conseiller d'Etat Troillet a prononcée incidemment sur les procédés indignes d'une certaine presse dont il a déclaré se soucier autant qu'un poisson d'une pomme.

Tout le monde a compris à qui ce dédain s'adressait, à l'exception peut-être de l'intéressé dont l'orgueil enfantin, mais incommensurable, a besoin que l'on insiste pour qu'il saisisse et comprenne.

Nos confrères, d'ailleurs, ne se sont pas mépris, et ils font ressortir que, généralisée, la parole de M. Troillet manquerait de logique, puisqu'elle se retournerait contre lui-même qui apprécie le rôle honnête et utile de la presse même d'opposition.

Nous le disions il y a huit jours, et nous nous plaisions à le répéter, si l'accusation, ou l'attaque, étayée sur des certitudes est, dans certaines circonstances, un devoir social, si c'est un soulagement pour la conscience publique inquiète et troublée, par contre, l'insinuation fielleuse, fautive, téméraire, doit être assimilée à la tentative de meurtre, car on peut être aussi bien tué au physique qu'au moral.

Et il va de soi que si un magistrat a le devoir d'expliquer une attitude, un geste qui a surpris, de relever une erreur qui se répand, il s'abaisserait singulièrement de se colleter avec un journal qui n'est plus qu'un sous-almanach où l'on enclasse contre les premières personnalités du canton, des turpitudes ridicules, des calomnies fieffées, qu'on invente, quand on ne les ramasse pas dans les tas du chemin.

Le meilleur froment ne saurait se développer dans l'ivraie.

Reprenant une légende de quelques mois, le *Briger Anzeiger* prétend que le *Nouvelliste* est la propriété de M. Troillet, d'où il suit que nous serions nécessairement son mandataire de plume.

Nous donnons à cette allégation le démenti le plus absolu.

Ni M. Troillet, ni M. Evéquoz, comme on l'a également insinué, ni les deux réunis, — nous sommes précis — ne sont les propriétaires du *Nouvelliste*, et ni dans nos paroles ni dans nos écrits il y a trace d'une servitude qui serait — chacun le sait assez — en opposition directe avec notre caractère et notre tempérament.

Tout cela peut se prouver, tout cela s'étale au grand soleil, et quiconque affirme le contraire ment et continue de mentir, le sachant et le voulant.

Nous avons avec M. Troillet, — c'est très vrai — des relations d'amitié qui remontent aux années de collège.

Eussions-nous dû les rompre le jour où, contre sa volonté, il est entré au Conseil d'Etat? Eussions-nous dû les rompre, un peu plus tard, quand, reprenant une succession, il a assisté aux réunions du Comité du *Nouvelliste*?

Et si, aujourd'hui, nous soutenons ardemment sa politique, c'est que nous l'avons vu à l'œuvre aux heures difficiles de la guerre, pendant lesquelles il a montré du courage, de la décision, une grande facilité de travail et de remarquables dons d'homme de gouvernement.

Soulignons encore que cette politique a été constamment approuvée par le Peuple, par le Grand Conseil et par les quatre cinquièmes des délégués conservateurs dans les réunions officielles de parti.

Voilà la volonté populaire après laquelle on feint de courir!

Du reste, les contradictions s'entassent comme des fagots de bois.

Un jour, certaine presse orie que tout le peuple est derrière elle, et, le lendemain, elle se plaint, avec raison, du désert immense qui l'entoure.

Un jour, nous sommes le porte-parole de M. Troillet, et, le lendemain, on nous met en violente contradiction avec lui, cette semaine encore, à propos du referendum obligatoire.

Mais la plus cocasse, la plus inénarrable, la plus comique des contradictions est bien celle-ci : le *Confédéré* ayant écrit que le « conservatisme de M. Troillet n'était plus qu'une lointaine tradition », haro, sur le chef du Département de l'Intérieur!

Nos adversaires doivent rire entre leurs dents en constatant que ce sont eux qui, aujourd'hui, délivrent des certificats de conservatisme.

Pour nous, qui avons la modeste prétention de garder un jugement à peu près droit, ce serait plutôt un conservatisme ayant reçu l'approbation et les compliments du *Confédéré* qui nous surprendrait et nous mettrait en méfiance.

Mais la haine aveugle et égare. Car c'est bien une politique de rancune que l'on poursuit dans un milieu très restreint de Sion.

Le spectre de M. Troillet empêche certains messieurs de dormir.

Ils pardonneront à l'organe radical de les avoir tournés et retournés sur le gril, et jamais ils ne pardonneront au chef du Département de l'Intérieur d'avoir ramassé les rênes gouvernementales qui traînaient.

Ah! lamentables misères humaines!

Heureusement, il y a, dans le pays, de la sève abondante et de l'ardeur généreuse qui tranchent avec cette torpeur jalouse et ces attaques stupides.

Ces citoyens-là, comprennent leur époque et se rendent compte que les idées d'ordre social n'ont pas trop du concours de tous pour se défendre et triompher.

Aussi condamnent-ils sévèrement les fauteurs de discordes et attendent-ils, dans un silence redoutable, l'occasion de témoigner leur mécontentement et leur volonté.

Il ne faut, en effet, pas s'illusionner. Si l'on peut dormir, c'est parce que l'on ose bien dormir au pied du Vésuve, mais l'horizon social est sombre.

Eh bien, n'est-il pas triste et décevant de constater que des hirondelles continuent de raser le sol, à la portée de la griffe des chats, quand il leur serait si facile de s'élever d'un coup d'aile?

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

Portraits de Saint Pierre et de Saint Paul.

— Au cours de travaux exécutés à Rome pour la construction d'un garage, on a découvert une longue suite de galeries souterraines, une crypte et une église chrétienne ornée de fresques merveilleuses. On y a trouvé deux portraits de Saint Pierre et de Saint Paul qui, d'après le professeur Larciani, l'archéologue bien connu, seraient authentiques et auraient été exécutés d'après nature.

Contre la tuberculose. — La Commission du Conseil des Etats, à laquelle a été renvoyé l'amrété du Conseil fédéral allouant une subvention de 500.000 francs à la lutte contre la tuberculose, siège à Lausanne; descendue mercredi à Chexbres, ses membres y ont visité la « Nichée ». La Commission prendra séance jeudi à Lausanne et arrêtera ses conclusions. Elle visitera ensuite, à Morges, l'Asile des Oisillons.

Le triste anneau symbolique. — Nous avions déjà la bague de fiançailles et l'anneau nuptial; l'une prédisant aux accordailles; l'autre à la consécration du mariage. La mode vient de lancer la bague de divorce; c'est un simple anneau d'or, assez semblable, à première vue, à une « alliance », mais il est orné d'une flèche brisée.

Ce bijou symbolique, lancé dernièrement à Londres, se porte au médus de la main gauche, l'annulaire restant libre, pour le cas de remariage, civil bien entendu.

Chez les fonctionnaires fédéraux. — Le comité de l'Union fédérative des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, réuni mercredi après-midi, a voté une résolution dans laquelle il s'élève contre le renvoi, pendant la crise actuelle, d'ouvriers des télégraphes et téléphones, et exprime l'espoir que les ouvriers déjà congédiés seront rappelés.

Les fédérations faisant partie de l'Union fédérative seront invitées à prendre part au mouvement pour l'organisation du referendum contre la loi Haeblerlin.

La collecte pour les affamés de Russie sera fortement encouragée.

Le comité a approuvé le rapport final sur la répartition des allocations de renchérissement pour 1922, premier semestre, et décidé d'appuyer, dans certains cas, des recours formulés en vue d'obtenir une allocation de résidence plus élevée.

Pour un sou. — On ne peut plus se procurer grand-chose pour un sou, en aucun pays du monde. Il existe cependant encore au monde une grande ville où cette modeste pièce permet le passage d'un grand fleuve. Cette ville, c'est Rome; ce fleuve, c'est le Tibre.

Car Rome connaît encore un pont à péage. Il traverse le Tibre entre le pont Victor-Emmanuel, tout neuf, avec ses colossales statues, et le pont Siebo, qui lie le quartier Farnèse à la Farnésina.

Le voyageur, le citadin qui descend du Janicule par Saint-Omphre et va vers le Corso doit emprunter ce pont et doit verser son sou pour traverser le Tibre.

C'est presque un souvenir de l'âge d'or.

Les gaz sont-ils conducteurs de l'électricité. — Les physiciens modernes inclinent à croire qu'au-delà de l'air, isolateur imparfait à une certaine de kilomètres de la terre, les gaz deviennent bons conducteurs de l'électricité. Le vide, au contraire, serait un isolateur. Les ondes électro-magnétiques suivent en partie la courbure de la terre et rayonnent en partie horizontalement dans l'espace. Mais elles subissent aussi peut-être l'influence de la couche de gaz conductrice, située à 100 kilomètres du sol, et ce serait l'action réflexe de cette couche qui transporterait jusqu'à 20.000 kilomètres les ondes de la télégraphie sans fil.

Si cette hypothèse se vérifiait, toute communication avec Mars deviendrait imaginable, à moins d'établir des antennes hautes d'au moins 200 kilomètres.

Telles sont quelques-unes des idées développées, à la Société royale des sciences de Londres, par le professeur Fleming. En ce moment, a-t-il ajouté, toutes les notions anciennes sur l'espace sont bouleversées. Mais l'on s'achemine vers une théorie du rayonnement qui pourra expliquer les faits principaux. Il n'y a plus d'éther comme agent physique; mais il n'y a plus de vide non plus et il semble que l'espace situé entre les centres de gravitation soit rempli et traversé par des réservoirs et par des courants d'énergie.

Nécropole de l'âge de fer. — On vient de découvrir, aux environs de Grenade, une nécropole datant de l'âge de fer, dans laquelle on a trouvé des poteries, des bracelets, des boucles d'oreilles, des pierres taillées. Celles-ci portent des empreintes de dessins grossiers. On y a trouvé également des restes d'animaux antédiluviens et des vestiges révélateurs de sacrifices et de pratiques religieuses.

D'autre part, récemment, on a découvert à Goba, village situé dans la plaine de Grenade, une chapelle baptisée datant des premiers temps du christianisme, et une cité de l'époque de la domination romaine, le tout enseveli à une petite profondeur.

Simple réflexion. — Certains affaires se lèvent à quatre heures du matin pour planter un clou à midi.

Curiosité. — Le nègre Saurie Franck est, de son état, tambour dans un orchestre jazz-band à Paris. L'autre soir, il trouva un billet de mille francs dans un bar de la rue Notre-Dame-de-Lorette et se rendit aussitôt dans un magasin où il se fit habiller de pied en cap. Il acheta, en outre, un huit-refflets.

Le lendemain, il revint au bar.

— Que vous êtes beau! lui dit la caissière en l'apercevant.

Il lui confia dans l'oreille :

— C'est grâce à un billet de mille francs que j'ai trouvé hier.

C'était précisément la caissière qui l'avait perdu. Le tambour est allé au violon.

Pensée. — Les ingrats même sont utiles : ils vous aident à faire le bien sans intérêt.

LA PAIX DE ROME

Les Catholiques de France doivent-ils se constituer en parti politique? Non, dit l'Evêque d'Arras

Sa Grandeur, Mgr Julien, qui revient de Rome, où il s'est entretenu longuement avec Sa Sainteté Pie XI, consacre son Mandement de Carême à la brûlante question de la paix religieuse et des luttes politiques.

Tout de suite, Monseigneur d'Arras souligne les directives que voici :

Ne pas constituer un parti catholique, ne pas craindre la collaboration avec le gouvernement, ne pas être des émigrés à l'intérieur, mais organiser résolument la paix religieuse dans le cadre des lois.

Pour la question scolaire, l'évêque d'Arras dit que l'école libre pourrait aider l'école officielle si celle-ci possédait, à l'instar des collèges, un aumônier, curé, vicaire de la paroisse, ou autre, qui assurerait aux enfants l'enseignement du catéchisme.

Il demande aussi que le droit d'enseigner soit rendu à toutes les Congrégations, sans restriction.

Puis, prenant par les cornes, le problème des élections générales qui auront lieu en 1924, Mgr Julien écrit qu'une chose apparaît certaine dès maintenant, c'est que les catholiques qui y prendront une part active devront se décider pour l'une ou pour l'autre de deux attitudes opposées : la collaboration, l'isolement. Il n'y a pas de milieu, que l'abstention; mais l'abstention est un pis-aller, ce n'est pas une politique.

Si les catholiques désiraient agir en tant que tels sur le terrain politique, ils n'auraient que la ressource de se grouper, à la Chambre et dans le pays, en

« parti catholique ». Et certains ne manquent pas de leur souligner complaisamment les succès obtenus dans des pays voisins par des formations analogues, Centre catholique en Allemagne, Parti Populaire en Italie... Je crois que pour la France il n'en irait pas de même. Sans parler des velléités de réaction constitutionnelle qui ont discrédité chez nous toutes les tentatives de parti catholique, on peut observer sans grand-peine qu'un tel parti se trouverait nécessairement incomplet et fortement diminué pour le combat politique. Quelle serait son opinion sur le revenu, sur le service militaire, sur toutes les questions innombrables qui sont des questions « libres » et distinctes de tout intérêt religieux?

Mais admettons un instant que l'on fabrique artificiellement un programme « catholique », « populaire », « centriste », ce qu'il vous plaira — non sans exclure une forte partie des fidèles de cette arbitraire orthodoxie; — croit-on que la religion, celle qui vit au fond des cœurs et qui rayonne dans la vie, gagnerait quoi que ce soit à ces formations de bataille? En passant des consciences au forum, les débats se changeraient en combats, la main qui se donne, — et peut-être la main qui bénit — deviendrait le poing qui se tend, et l'Eglise de France en serait si bien « fortifiée » que nul ne pourrait entrer sans mot de passe et qu'elle-même bientôt périrait assiégée...

En regard de cette attitude contractée, rétractée, défiante, une autre vient s'offrir aux catholiques sincères : celle de la conciliation et de la collaboration. Oserons-nous dire que depuis les vues lumineuses de Ferrata, de Rampolla et de Léon XIII, depuis les rappels de cette doctrine donnés par Benoît XV — et il faudrait y joindre S. S. Pie XI si l'on se réfère aux idées qu'Elle faisait connaître, des catholiques réfléchis ne peuvent guère pratiquer que cette politique-là, celle de la main tendue.

Il y a des conditions qui regardent les catholiques et qui regardent les autres. Une première condition est la fermeté absolue sur le terrain des principes. Les principes sont comme les bornes des champs; ils jalonnent notre action imparfaite, et pour peu qu'on les déplace, il n'y a plus que fraude et que confusion. Mais quand ces mêmes principes, afin qu'ils ne puissent se prescrire, sont une fois reconnus et délimités, on peut, avec prudence, et en faisant les réserves nécessaires, accepter certains maux pour de plus grands biens.

Ce qu'il faut, c'est prendre en considération cette « masse » si considérable en France, comme dans tous les pays latins, qui se dit l'ennemie du « gouvernement des curés » (on a peur parfois des fantômes), mais qui est l'amie de la vie honnête, des mœurs familiales, du travail consciencieux et du repos de belle humeur. Il ne faut pas lui imposer du dehors les revendications de la doctrine, mais l'amener doucement sur le terrain commun où les droits de l'Eglise apparaissent comme les exigences de la liberté. Il faut mettre au second plan la bouderie, la rancune, la défiance, si légitimes soient-elles.

Disons, ajoute Mgr Julien, parce que c'est la vérité, que l'esprit qui règne à ce sujet est, au Vatican, l'esprit de conciliation, mais aussi l'esprit de suite et de continuité.

Les Evénements

La Conférence de Gênes

Elle se réunira le 10 avril

On peut aujourd'hui affirmer que la Conférence se tiendra, comme il avait été proposé par M. Poincaré et M. Lloyd George, le 10 avril. En effet, le gouvernement italien, qui jusqu'ici n'avait pas encore répondu à la suggestion des deux premiers ministres an-

glais et français, vient de donner son assentiment à la date du 10 avril.

Il est certain qu'à cette date le nouveau gouvernement italien aura pris contact avec le Parlement et pourra se présenter à la Conférence de Gênes muni de pleins pouvoirs. D'autre part, le gouvernement italien aurait estimé que l'argument de l'impossibilité d'une conférence tenue au milieu des fêtes de Pâques, argument fourni ces jours derniers par une grande partie de la presse italienne, n'était pas suffisamment important pour nécessiter la remise d'une conférence dont il serait difficile de retarder une fois de plus la date.

D'autre part, il se précise de plus en plus que M. Poincaré ira à Gênes. Le président du Conseil ne pourra assister complètement à la conférence, l'absence de M. Millerand qui, comme on le sait, sera à cette époque en Algérie, l'obligeant à ne pas rester longtemps éloigné de Paris; mais il assistera certainement à la séance d'ouverture, voulant témoigner par sa présence de toute l'importance que la France attache à la conférence.

Nouvelles Etrangères

Les Massacres de Marsivan

Une lettre d'un Français de Beyrouth, datée du 26 décembre 1921, et que publie le « Journal des Débats », donne les détails suivants sur le massacre de Marsivan :

« On vient d'apprendre ce qui s'est passé à Marsivan et dans toute la région voisine. Une bande de 2000 soldats a détruit les villages et massacré la population chrétienne. A Marsivan, ils imposèrent les chrétiens d'une contribution qui dépassait leurs ressources. Ceux-là vendirent tout, empruntèrent finissent par payer la somme. Quand les Turcs se furent ainsi assurés de leur argent, ils convoquèrent les hommes au gouvernorat « pour leur donner un reçu »; là, on les massacra; des fosses préparées recevaient les corps. Après, ce fut le tour des femmes et des enfants. On fouilla les maisons, on y mit le feu, les femmes furent massacrées ou emmenées; 500 de ces malheureuses qui s'étaient réfugiées dans notre résidence y furent enfermées. On y mit le feu. Celles qui voulaient échapper étaient abattues par les soldats qui entouraient notre maison. La maison fut détruite, et ces pauvres malheureuses brûlées vives. Les mêmes scènes se reproduisirent dans les villages voisins. Moustapha Kémal qui pourrait s'opposer à ce brigandage est responsable. Vous voyez là ce que valent les belles promesses. Les nations européennes se bouchent les oreilles et les yeux pour ne pas s'en mêler. Samsoun n'a été préservée de destruction que par la crainte d'un bombardement des Grecs. La presse européenne est unanime à ignorer ces faits; on dirait un vrai complot. Les Turcs ne veulent plus d'étrangers chez eux, même pour les œuvres de bienfaisance. Ils sont arrogants et insolents, se disent les vainqueurs des Français en Cilicie, ne cachent pas leurs projets. »

Condamnation à mort

La cour d'assises du Jura, siégeant à Lons-le-Saunier, vient de condamner à la peine de mort Gabriel-Lucien Farge, 27 ans, livreur de cafés, qui, le 26 décembre dernier, assassina, à l'aide d'un lourd couperet de boucher, son voisin M. Joseph Monneret, 69 ans, de Beaufort, viticulteur, très estimé dans la région. Le crime commis avec une férocité inouïe, avait le vol pour mobile. Mais, en raison de travaux de peinture exécutés dans sa maison, M. Monneret avait déplacé une boîte contenant ses économies — 10.000 fr. environ — que l'assassin ne put trouver et qui fut découverte quelques jours plus tard. Il lui fallut donc se contenter du porte-monnaie de sa victime, contenant 15 fr.

Le défenseur du condamné a obtenu des jurés la signature d'un recours en grâce.

Tempête dans le nord de la France

La tempête qui sévit avec violence sur les régions du Nord, a causé toute une série d'accidents plus ou moins graves. A Lille, on ne compte plus les toitures et les murs renversés par l'orage.

— La tempête a causé également d'importants dégâts dans la région douaisienne. A Douai, les murs d'un garage se sont écroulés; les dégâts s'élevèrent à plus de cent mille francs.

— Une barque de Crotzy, montée par le patron Lauvergne, son fils et un marin, a fait naufrage en vue de la pointe du Hourdel. On est sans nouvelle de l'équipage et on suppose que les trois marins ont trouvé la mort dans les flots. Lauvergne était père de six enfants.

De nombreuses barques ne sont pas rentrées dans les divers ports de la Mer du Nord.

Un incendie dans un camp

Une vingtaine de victimes

Une explosion s'est produite jeudi matin vers 10 heures au camp anglais de Dannes Camier, à Boulogne, où l'on procédait au déchargement des stocks d'obus laissés en France par l'armée britannique. Une fusée d'obus de gros calibre ayant éclaté, des parcelles de poudre enflammées, par suite de la violence du vent étaient entraînées et ont mis le feu aux bâtiments. L'incendie qui s'est déclaré, bien que limité à une partie seulement du camp continuait encore vers la fin de l'après-midi.

On aurait à déplorer 7 ou 8 morts dues à l'explosion initiale et l'on parle d'une vingtaine de victimes au total.

Des ambulances et des médecins de Boulogne sont sur les lieux. Le camp, propriété d'une compagnie anglaise privée, employait un millier d'ouvriers.

L'heure d'été en 1922

La Chambre française, dans sa séance de jeudi matin, a adopté le contre-projet de M. Pouzin, par 265 voix contre 260.

On sait que ce contre-projet prévoit l'abrogation de la loi sur l'avance de l'heure en été.

Jeudi après-midi, en raison des accords internationaux, notamment avec l'Angleterre et la Belgique, la Chambre a décidé par 299 voix contre 229 de maintenir l'avance de l'heure en été pour 1922, à partir du samedi 25 mars jusqu'au premier samedi d'octobre.

L'abrogation de la loi sur l'avance de l'heure en été, pour 1922, aurait notamment pour effet de ne plus assurer la concordance des horaires de chemins de fer avec les pays voisins qui ont ratifié les accords internationaux.

L'ensemble de la loi sur l'avance de l'heure en été a été adopté par 360 voix contre 139.

Le suicide d'un enfant

Il y a trois ou quatre ans, le jeune André X..., âgé d'une dizaine d'années, dont les parents habitent le quartier des Charpenes, était victime d'un grave accident. En courant pour ramasser des dragées que jetaient aux enfants les gers d'un mariage, au sortir de l'église, le petit André fut renversé par une voiture. Gravement blessé à la tête, le garçonnet dut être transporté à la Charité, où il subit l'opération du trépan.

Depuis cet accident, André X... était resté malade. Peu à peu ses facultés mentales s'affaiblissaient, et malgré son jeune âge, l'enfant était devenu ces derniers temps complètement neurasthénique.

Profitant d'un moment où il se trouvait seul à la maison, André X... s'empara d'un revolver et se tira un coup de cette arme à la tête. La mère de l'infortuné rentrant chez elle peu après trouva son enfant étendu sur le parquet, la tempe trouée d'une balle. Un médecin, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès, la mort avait été instantanée.

Nouvelles Suisses

Chambres fédérales

Voici l'ordre du jour de la première séance de la session extraordinaire de printemps des Chambres fédérales convoquées pour le 20 mars :

Conseil national : Vérification des élections; réorganisation des C. F. F.; 17e rapport de neutralité; interpellation Forrer, motion Stoll; motion Balmer; motion de Rabours; interpellation Berger.

Conseil des Etats : Crédits supplémentaires pour 1921, deuxième série;

arrangement additionnel à la convention monétaire; motion Huber (Uri).

Au cours de cette session, les affaires suivantes seront discutées: rapport sur les recours en grâce; rapport du Conseil fédéral sur la modification des dispositions concernant l'assistance aux chômeurs; 8e rapport sur les restrictions aux importations; tarif général des douanes.

D'autre part, le Conseil des Etats examinera la motion Ming, concernant l'ouverture d'un crédit pour les sourds-muets.

Une automobile fait panache

Cinq personnes grièvement blessées

Une automobile venant de Genève a fait panache près de Bulle. Les 5 occupants, tous de Genève, ont été grièvement blessés. Ce sont Mme et M. Bouvard, agent d'affaires; Mme et M. Boward et M. Perret-Gentil.

D'après l'enquête, l'accident serait dû à une rupture de la barre de direction. M. et Mme Bouvard, plus grièvement blessés que les autres, ont été transportés à l'hôpital de Riaz, près de Bulle. Les autres blessés ont été ramenés à Genève, mercredi après-midi, en automobile.

Un gros incendie

Jeudi matin, à La Chaux-de-Fonds, un formidable incendie, activé encore par le vent qui faisait rage a complètement détruit un immeuble locatif situé à la rue du Grenier, No 45. Surpris dans leur sommeil, les habitants ont à peine eu le temps de se sauver sommairement vêtus. A part quelques meubles, tout ce qui était dans la maison a été la proie des flammes.

On ne signale aucun accident de personne. Les causes du sinistre sont actuellement encore inconnues.

Les bijoux de l'ex-roi Charles

L'ex-roi Charles, par l'intermédiaire d'une personne de sa cour, avait déposé des bijoux dans une banque de Berne, où ils étaient mis en gage. Au moment où il voulait les retirer, l'avocat Brand, de Berne, les fit séquestrer au nom de la Société anonyme pour l'importation et l'exportation des perles à Berne, cette maison réclamant à l'ex-empereur une provision de 160 mille francs. L'ex-empereur a intenté un procès à cette maison.

Le tribunal de Berne aura à trancher ce différend.

Le drame de Zurich

La femme Markwalder qui a tué sa fille d'un coup de revolver, prétend aujourd'hui qu'elle avait l'intention de se suicider, après avoir donné la mort à la jeune Emma. Elle dit avoir souffert d'insupportables névralgies qui l'empêchaient de vaquer à ses occupations. Craignant de ne plus pouvoir gagner sa vie elle aurait décidé de se tuer avec sa fille.

La conduite de cette dernière, qui sortait beaucoup, causait de l'inquiétude à sa mère. La jeune Emma, par exemple avait été au bal masqué la nuit de samedi à dimanche, le dimanche après-midi et la nuit de dimanche où elle était rentrée à cinq heures du matin!

La police semble croire que la mère Markwalder, à court d'argent et à la veille de se remarier, a voulu toucher l'assurance de 10.000 fr. au bénéfice de laquelle était sa fille, qu'elle a froidement assassinée.

Le frère de la jeune fille avait été également assuré pour la même somme, il y a deux ans.

Un hôtel sous l'avalanche

L'hôtel Amsteingletscher, au col du Susten, a été gravement endommagé par une avalanche. L'aile sud du bâtiment a été presque entièrement détruite. Une partie du mobilier a dû être retirée dans la neige.

L'expédition suisse en Russie

Elle partira la semaine prochaine. Les préparatifs de l'expédition hospitalière en Russie touchent à leur terme, si bien que le départ pourra avoir lieu dans le délai d'une semaine environ.

Une modification a été opérée en ce qui concerne la composition du personnel de cette expédition: M. le Dr Lange, d'abord désigné pour en être le chef, s'est en effet retiré, pour raison de santé; il sera remplacé par M. le Dr Scherz, adjoint au secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, du moins pour les premiers temps. Deux autres médecins feront également partie de l'expédition: M. le Dr Keller, Suisse de Russie, et M. le Dr Walker. Trois représentants de l'Action de secours aux enfants seront également du voyage; M. Richard Lee, chef de cette délégalion, et MM. Schwab et Bachmann, qui tous deux parlent le russe. L'Action de secours aux enfants comportera une vingtaine de wagons au premier train. Par contre l'expédition hospitalière proprement dite ne se munira cette fois que d'une quantité de matériel relativement réduite, le surplus devant faire l'objet d'une expédition ultérieure, lorsqu'on aura pu déterminer dans quel cadre les secours médicaux devront être organisés pratiquement.

Les deux organisations, Croix-Rouge et Action suisse de secours aux enfants collaborent on ne peut plus étroitement, d'où, ainsi à l'extérieur une réjouissante image de l'esprit d'unité qui règne dans l'œuvre suisse de secours.

Le procès du sucre

Un premier jugement.

Hier, à midi, le premier jugement a été prononcé dans l'affaire Ita contre Baumann.

A l'unanimité, le Tribunal a déclaré que Baumann n'était pas lié par un contrat. La plainte de l'Ita contre Baumann est rejetée. Les frais du procès sont à la charge de la demanderesse. La somme de ces frais n'est pas encore fixée. Les frais du Tribunal sont fixés au maximum à 2000 francs.

Les objections qui étaient présentées au sujet de la compétence du Tribunal sont rejetées. Le défenseur de l'Ita, l'avocat Meyer, a déclaré que le procès sera poursuivi devant le Tribunal fédéral. La demande tendant à suspendre le procès spécial de l'Ita contre la Caisse d'épargne et de prêts de Berne, jusqu'à ce que le Tribunal fédéral se soit prononcé, a été rejetée par le président.

Les trois autres procès continueront.

LA RÉGION

Un incident de pêche franco-suisse

Dans la nuit du 21 au 22 février dernier, trois pêcheurs du port de Rives avaient placé des filets pour la truite, à fleur d'eau, à une distance de trois kilomètres environ du bord. Vers 2 heures du matin, lorsqu'ils retournèrent lever leurs engins, ils constatèrent que le groupe du milieu, qui comprenait 18 filets d'une longueur de 35 mètres chacun avait disparu.

D'abord, les intéressés crurent à un vol et demandèrent à M. Aletiac, commissaire de police, d'ouvrir une enquête qui ne donna aucun résultat.

Les pêcheurs apprirent de leur côté que leurs filets, dont la valeur atteint 2000 fr., avaient été saisis par les gardes-pêches suisses, et conduits les uns à Morges, les autres à Saint-Prex.

Deux des intéressés, MM. Portier et Vernaz, se rendirent à Morges où les autorités leur déclarèrent que les filets avaient été levés dans les eaux suisses et qu'ils étaient passibles d'une forte amende et de 90 jours de prison. Ce n'est qu'en versant une somme assez importante comme caution qu'ils furent relâchés et purent rentrer à leur domicile.

MM. Duboin, député, et Jacquier, maire de Thonon, sont intervenus à ce sujet auprès du gouvernement français.

Poignée de petits faits

La ville de Zurich comptait à la fin de 1921, 200.873 habitants, soit 5400 de moins qu'au 31 décembre 1920.

— La ville de Berne comptait à fin 1921 103.748 habitants contre 124.295 à fin 1920.

— La nuit dernière, la maison d'habitation de la tannerie-soierie de Bonfol a été incendiée. Le feu a pris dans la grange. On ignore la cause du sinistre.

La maison était habitée par M. Henri Bétréty.

Le mobilier a pu être sauvé, mais plu-

sieurs porcs et poules sont restés dans les flammes.

— Dans la semaine du 26 février au 4 mars, l'Office cantonal solénois de santé a enregistré 195 cas de grippe, dont 1 mortel. Au cours de la semaine précédente, le nombre des cas signalés avait été de 354, dont 3 mortels.

— La police de sûreté de Genève a arrêté un nommé Rimazzo, qui est l'auteur des cambriolages commis il y a quelques temps dans plusieurs gares vaudoises entre Lausanne et Ecôlepens.

— Au cours des fêtes du Carnaval, la police de Zurich a été appelée à plusieurs reprises pour retirer de la Sihl des individus qui y étaient tombés, en rentrant à leur domicile dans un état d'ivresse.

— A la Chambre française M. Vidal, sous-secrétaire d'Etat, a annoncé la distribution d'un projet de crédit de 20 millions de francs pour l'Olympiade de 1924. Il a déclaré qu'elle aura lieu à Paris, dans un cadre digne de la France.

— Le Conseil d'Etat neuchâtelois, réuni jeudi matin en séance extraordinaire, a prononcé la révocation du nommé Maurice Pignat, premier secrétaire à la chancellerie d'Etat, pour détournements opérés principalement au cours de l'année 1921. Pignat s'est constitué prisonnier ce matin.

— La Chambre d'accusation a renvoyé devant le Tribunal criminel de l'arrondissement de la Sarine le concierge, auteur du vol du médaillon.

L'accusé a fait des aveux.

— Un vol de plus de 100.000 francs de bijoux a été commis hier matin, à 9 heures, dans un hôtel de la rue Gioffredo, à Nice, en l'absence de Mme Marie de Meusy, rentière, qui occupait une chambre au deuxième étage. Un rat d'hôtel pénétra dans la pièce et fit main-basse sur tous les bijoux; parmi lesquels se trouvaient deux boucles d'oreilles donneuses avec gros diamant d'une valeur de soixante-dix mille francs.

— A la suite d'une plainte en détournement de fonds déposée par un certain nombre de clients d'un établissement de banque ayant plusieurs succursales dans les régions du Midi et dont le siège principal est à Toulouse, un mandat d'arrêt a été lancé contre le directeur en fuite.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Réduction de taxes. — Le Conseil d'Etat prend connaissance d'un office du Département suisse des chemins de fer, du 24 février 1922, informant :

1) que la direction générale des chemins de fer fédéraux a décidé, d'entente avec les chemins de fer privés intéressés, d'introduire, déjà le 1er avril, la réduction des taxes pour de longs parcours dans le service interne des chemins de fer fédéraux, y compris le transit sur les lignes privées;

2) qu'à cette même date sera réduite la surtaxe des trains directs pour les longues distances.

Pour la Furka. — Il décide de répondre favorablement à la requête de la Compagnie du chemin de fer de la Furka concernant le secours financier de fr. 60.000 à allouer à cette compagnie pour l'exploitation du chemin de fer en 1922, sous réserve de la décision du Département fédéral des chemins de fer et du consentement des communes intéressées.

Pour Sion. — Il autorise la commune de Sion à entreprendre l'assainissement de sa plaine, sous les réserves arrêtées en vue de sauvegarder les intérêts des communes sises en aval.

Rachat de servitudes. — Il compose comme suit la commission chargée du rachat des servitudes forestières concernant l'ancienne chàtellenie de Monthey (Bourgeoisies de Monthey, Colloby-Muraz et Troistorrents) :

MM. Bressoud Louis, député, président à Vionnaz;

Lorétan Rolet, forestier à Loèche;

Gross Maurice, avocat à Martigny.

Ecole d'agriculture. — Il adjuge aux prix des soumissions (fr. 416.000) les travaux de construction de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Etat-civil. — Il est porté un arrêté érigeant la commune d'Agaren en arrondissement d'état-civil séparé de celui de Loèche-Ville.

Monument aux Morts. — Le Conseil d'Etat décide de s'inscrire pour 1000 fr. dans la souscription en faveur de l'érection d'un monument aux soldats morts au service pendant la mobilisation.

Horaires d'été. — Il discute les modifications à proposer au projet d'horaires d'été.

Transfert. — M. Erwin Schmid, secrétaire au Département militaire, est transféré au Département de l'Intérieur comme aide au service de la viticulture.

Ecoles de section. — Le Conseil d'Etat consulté estime que le délai de cinq ans prévu à l'art. 4 du décret du 19 novembre 1903 fixant les conséquences de la suppression des écoles de section, pour la fourniture des locaux pour les écoles de section, n'est pas péremptoire, et que les sections qui ne les ont pas fournis dans ce délai, peuvent encore être astreintes à le faire en ce moment.

A l'Université de Fribourg

Cours de Droit public administratif valaisan

On nous écrit :

Le programme de la Faculté de droit à Fribourg prévoit pour le semestre d'été un cours spécial de droit public administratif valaisan. Nos futurs juristes auront ainsi l'occasion d'entendre une étude sérieuse et critique de notre droit cantonal, ce qui peut certainement leur être à profit.

Nous sommes sensibles de voir que l'Université de Fribourg tiennne particulièrement compte des intérêts des étudiants du Valais : à notre connaissance, c'est une des premières Facultés qui donne un cours sur le droit public de notre canton. Cette jeune Université n'a reculé devant aucune peine pour arriver au développement qu'elle possède aujourd'hui et pour donner à ses élèves un enseignement complet et profond. Une bonne composition des programmes et le dévouement de MM. les Professeurs préservent les étudiants d'une formation trop spécialisée, et permettent à chacun, d'eux de compléter sa culture générale, à côté de ses études purement professionnelles. Un cercle d'études universitaire travaille sous la direction des Révérends Pères Dominicains. Plusieurs conférences artistiques ou scientifiques sont données pendant le semestre par des personnes de première autorité.

Il est à souhaiter qu'un nombre toujours plus élevé d'étudiants vienne à Fribourg profiter de tant de généreux efforts et de tant de bienveillance.

C.

Le Chef de gare de Monthey

On nous écrit :

Ensuite de la nomination de M. Meisoz au poste de chef de gare à St-Maurice, l'administration des C. F. V. va pourvoir au remplacement de celui-ci comme chef de gare de Monthey.

On dit que les prétendants sont nombreux, et que l'administration n'aura que l'embaras du choix. Les Montheyens espèrent qu'elle donnera satisfaction à leur légitime désir de voir arriver un Valaisan à ce poste.

Un Montheyan.

Une autre plaie

On nous écrit :

A plusieurs reprises, le *Nouvelliste* a parlé des méfaits du colportage et ce n'est certes pas sans raisons. A cette liste déjà longue, il convient d'ajouter les procédés peu délicats d'une nuée de voyageurs qui se sont abattus, tel un essaim de corneilles, sur les localités de notre canton.

Monsieur un Tel, par exemple, s'en vient jusque chez les particuliers exhiber tout un lot d'échantillons de lingerie à des prix prétendus sans concurrence : Ce sont des occasions... Il faut profiter... Facilités de paiement... On reprend ce qui ne conviendrait pas... Toute la kyrielle, quoi ! Bref, on se laisse prendre, on signe les yeux fermés... pour la forme !... Quelques jours après, les trop crédules acheteurs reçoivent des marchandises de qualité inférieure, bien entendu et à un prix supérieur, bien entendu aussi ! Ils protestent inutilement, refusent les remboursements, finalement doivent passer par le Préposé ou le Juge. Des frais supplémentaires pour payer finalement par le plein. Oh « forme » de la signature !

Ce ne serait pas une leçon payée trop cher si elle devait servir un jour et si le commerce indigène n'avait à pâtir de ces agissements malhonnêtes. Mais tout

le monde connaît les difficultés dans lesquelles se débat le commerce local. Qu'arrivera-t-il si chacun le délaisse pour se servir ailleurs ou ne lui achète qu'à crédit. Ne semble-t-il pas que la même loi qui protège le commerçant honnête doive également préserver le public des sollicitations et des agissements du premier charlatan venu ! X.

P. S. — L'honorable corporation des représentants *attitrés* de Maisons commerciales ou industrielles ne sauraient évidemment être mise en cause par cet article. Il s'agit ici des *voyageurs d'occasion* qui spéculent honteusement sur l'ignorance, la crédulité et la timidité populaires.

La convention Roumano-suisse

Où est donc le froment promis ?

L'agence Respublica apprend que jusqu'à présent la Roumanie se trouve dans l'impossibilité de livrer à la Suisse les 1500 wagons de froment stipulés dans l'accord qu'elle a passé avec la Confédération suisse pour un prêt de 40 millions. On ne connaît pas à Berne les quantités de blé destinées à la Suisse qui se trouvent en Roumanie. On n'est pas sans crainte quant à la possibilité matérielle pour la Roumanie de pouvoir exécuter la convention signée.

L'émigration et le chômage

Un collaborateur de la *Nouvelle Gazette de Zurich* croit devoir attirer à nouveau l'attention sur la possibilité d'entreprendre la colonisation de domaines d'outre-mer. On se demande en effet vainement jusqu'à quand la crise que nous traversons durera. Nul ne le sait. Cette incertitude désespérante de toute une classe de la population a des effets désastreux tant au point de vue moral que physique. Un autre point ne manque en outre pas d'importance : c'est celui de la génération future.

La dépression économique a peut-être subi ces temps derniers une légère amélioration ; mais elle n'en reste pas moins très grave, de sorte que toute solution possible mérite d'être examinée avec attention. L'une d'entre elles, c'est l'émigration et la colonisation de contrées d'outre-mer ; mais ce ne saurait être là l'œuvre d'un isolé. Il faut qu'elle soit entreprise systématiquement par la Confédération, les cantons et les communes et cela sans tarder. On ne peut en effet attendre la fin d'une crise qui menace de s'éterniser tout en annihilant les forces vives de notre peuple. Il faut que les remèdes proposés prennent corps et que l'on agisse enfin.

Aux Sociétés de chant !

La Fédération cantonale des sociétés de chant organisera, du 17 au 23 avril prochain, des cours de directeurs dont M. Troyon, directeur du Conservatoire de Lausanne et M. le professeur Ch. Mayor, à Lausanne, ont bien voulu se charger. Les sociétés de chant ne faisant pas encore partie de la Fédération et qui voudraient bénéficier de ces cours, pourront se faire recevoir dans le giron cantonal en adressant leur demande d'admission au président central M. Joseph Gay, à Sion, jusqu'au 22 mars courant.

La procédure de l'assistance chômage

Une ordonnance du Département fédéral de l'économie publique, réglant la procédure applicable en matière d'assistance chômage, entrera en vigueur au début du mois prochain.

Cette ordonnance a pour but de simplifier l'appareil judiciaire et d'accélérer la liquidation des litiges, tout en permettant la réduction des frais d'administration. Elle supprime les commissions d'arbitres qui saturent sur la répartition des charges de l'assistance, indépendamment des offices cantonaux de conciliation compétents pour connaître du droit du chômeur aux secours. Les deux questions seront à l'avenir tranchées par une seule et même procédure par l'office de conciliation.

La proposition de la commission fédérale de recours est modifiée par la suppression des représentants de la Confédération et des cantons et la réduction du nombre des représentants des employés et ouvriers, qui est ramené à deux. Il est, en outre, loisible aux cantons d'introduire d'autres simplifica-

tions. Ils sont autorisés à prévoir la notification de sentences motivées par l'instance cantonale dans le cas seulement où l'une des parties déclare, dans un délai fixé, son intention d'interjeter appel auprès de la commission fédérale de recours.

La promulgation de l'ordonnance du Département a été retardée par l'étude laborieuse des propositions successives et souvent opposées des autorités et des milieux consultés. Elle tient compte de tous les intérêts divergents dans la mesure où ceux-ci sont compatibles avec les expériences faites et le but de simplification et d'économie qu'elle se propose.

Au secours des fromagers

La sous-commission économique de la commission de neutralité du Conseil national a siégé jeudi après-midi pour discuter le rapport du Conseil fédéral aux Chambres sur le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers, pendant la période allant du 1er février au 30 avril 1922. On propose notamment que si l'Union des fromagers subissait une perte allant jusqu'à dix millions de francs, la Confédération en supporte la moitié. Au cas où la perte dépasserait 10 millions, la Confédération rembourserait les trois quarts du montant dépassant la limite de 10 millions.

Dans tous les cas, la participation de la Confédération aux pertes ne devra pas dépasser les sommes qu'elle a retirées de sa participation à l'Union suisse des exportateurs de fromage.

La sous-commission a proposé d'accepter ces conditions. La commission de neutralité a commencé hier soir l'examen de ce rapport, sous la présidence de M. de Meuron, de Lausanne.

Résistance des chenilles au froid

On savait déjà que les chenilles refroidies bien au-dessous de zéro et durcies par la congélation revenaient à la vie dès qu'elles étaient réchauffées à la température ordinaire.

MM. Portier et Marcel Duval ont cherché à déterminer la limite extrême de cette résistance au froid. Des chenilles de « Cossus » congelées dans un mélange de glace et de sel marin et maintenues pendant une heure entre -15° et -17°, sont rappelées à la vie même lorsque le réchauffement est très brusque (immersion dans l'eau chaude à +40°). Une chenille congelée à -17° et placée ensuite, pendant quelques minutes seulement dans l'air liquide à -190°, est morte irrémédiablement.

Après divers essais, les auteurs sont parvenus à fixer la température mortelle à -21°.

Grande loterie des églises Ayer et Sierre.

Nous informons les lecteurs de votre honorable journal que le 1er tirage de notre loterie, fixé primitivement au 28 février, est renvoyé au 31 mai prochain. Ce petit renvoi est devenu nécessaire par les nombreux travaux de préparation de la mise sous pli des billets restants. La date du 31 mai est cependant irrévocable.

Nous remercions les nombreuses personnes ayant accepté le « Bon de Priorité » pour l'acquisition d'une série complète et nous prions celles qui n'en auraient pas encore fait usage, de passer leurs commandes sans retard.

Aucune famille valaisanne ne voudra se tenir à l'écart de cette intéressante loterie dont le but est des plus élevés.

Le Comité de la loterie des églises Ayer-Sierre.

Retraite méritée.

Un Valaisan, M. Iruboden, chef du bureau des finances fédérales, a pris sa retraite après 33 ans passés au service de la Confédération ; sa démission a été acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Bouveret. — (Corr.)

Nous saluons avec un réel plaisir la réouverture de la laiterie de notre localité. L'heureuse idée d'approvisionner notre population en lait frais du pays a été lancée avec enthousiasme par un comité expert et actif bien secondé par un laitier dévoué et averti.

Cette initiative met une note de gaieté dans notre coquet village et semble, après avoir eu des débuts quelque peu pénibles, prendre un essor réjouissant.

Nos compliments aux promoteurs de cette heureuse idée, au but à la fois philanthropique et pratique.

Des consommateurs.

Chevaux d'officiers.

Le Département militaire fédéral a décidé de payer une indemnité de fr. 5.50 par jour pour les chevaux d'officiers (chevaux loués et chevaux fournis par les officiers) et les chevaux de la régie pendant la durée entière de tous les cours de répétition, reconnaissances et inspections entre le 27 mars et le 8 avril et entre le 18 août et le 7 octobre. Pour toutes les autres écoles et cours, l'indemnité est de 4 fr. 50 par jour et par cheval.

Monthey.

On a arrêté ici et écroué deux sur les trois « opérateurs » de Pont de Nant à Bex. Pris et interrogés au sujet d'une « opération » analogue à Chocx, ils ont avoué celle de Pont de Nant. Ce sont les nommés Emery et Rod. Le troisième, désigné par eux, est un nommé Isoz, qui est activement recherché.

St-Maurice. — Souscription pour le Cercle artistique et sportif :

C. V. 20 fr. ; B. B. 20 fr. ; Ch. Gex, 2 fr. ; Sackaroff, 20 fr. ; M. Dell, 10 francs ; S. Coutaz, 5 fr.

Sion. — (Corr.)

Nous apprenons la démission de M. le colonel Ribordy comme préfet du district de Sion. Cette démission est regrettable à tous les points de vue. On la dit irrévocable. Nous voulons espérer que M. Ribordy reviendra sur sa décision.

Fausse pièces de 20 francs.
Il circule de fausses pièces d'or de 20 francs.

Le faux louis est une République française 1909. La tête de la république est remarquable de netteté, quant au fier coq gaulois c'est beaucoup moins bon. Les mots liberté, égalité et fraternité à l'entour de la pièce sont illisibles. Sur la balance, le louis accuse 3 grammes au lieu de 6 grammes 400, poids normal des pièces de 20 fr.

Au toucher la fausse pièce est savonneuse et la dorure mal appliquée s'éraïlle à l'ongle.

Attention aux pièces d'or !

Pêche.

Les membres de la « Société des pêcheurs à la ligne des districts de Martigny et d'Entremont » sont convoqués en assemblée générale annuelle pour dimanche 12 mars, à 2 h. 1/2 de l'après-

ON DEMANDE Cuisinière

pour la saison d'été, à la montagne, dans un petit Cité - Restaurant. S'adr au *Nouvelliste* sous H G.

Cuisinière

est demandée pour Paris, dans bonne famille catholique. 160 francs français. Voyage payé. Ecrire et envoyer références à Madame PÖNCET, Drize-Trolox Genève.

BEAUX DOMAINES à vendre en France

Sud-Ouest, très fertiles, toutes grandeurs. Profitez du change. Prix et détails sous S 10901 L. Publicitas, Lausanne

BAISSE 20 00

FABRIQUE MUSEITE LA CHAUX-DE-FOND
VOTRE AVANTAGE EST DE VOUS ADRESSER DIRECTEMENT A NOTRE FABRIQUE
CATALOGUE ILLUSTRÉ No 33 N GRATUIT FRANCO
ÉCHANGE AUTORISÉ

5 à 10 ans de garantie
4-6 mois de crédit
Montres Nickel dep. fr. 26.—
» argent 800/000 40.—
Superbe choix en Régulateurs Réveils. — Bijouterie de tous prix ! Echange de vieilles montres.

Hôtel de montagne (Arolla) demande pour saison d'été

une Sommelière

S'adr. au Journal sous A E

Appartement

à louer à MARTIGNY-VILLE, Place centrale : 5 chambres, cuisine, salle de bain. S'adresser à FAVRE, Placement, Martigny-Ville.

midi, à l'hôtel du Gd-St-Bernard, à Martigny-Gare. Ordre du jour statutaire.

Les personnes qui, tout en ne faisant pas encore partie de la Société, s'intéressent au sport de la pêche à la ligne, sont cordialement invitées à assister à cette assemblée. Le Comité.

Les ongles, tout comme les dents ou les cheveux demandent des soins. Si vous voulez qu'on admire les vôtres employez HGYLO exposé chez Girard-Rard. Au National, Martigny.

Les femmes qui rejettent tout supportent presque toujours l'Ovomaltine.



L'Ovomaltine accroît aussi la sécrétion du lait. On ne saurait imaginer d'aliment plus facile à digérer.

En boîtes de fr. 3.— et 5.50. — En vente partout. Dr A. Wander S. A., BERNE.

Le meilleur reconstituant pour le travail et le sport est le Tobler Chocolat Nimrod 1921. le plus fin des chocolats fondants avec substances maltées. Prix par étui 70 cts.

Vermouth NOBLESSE DÉLICIEUSE GOURMANDE

Nouvelles publications Tobler. Le livre d'introduction : « La fabrication du chocolat », ainsi que les volumes I et II des catalogues descriptifs des timbres-reclame Tobler ont paru et sont à la disposition des collectionneurs des timbres-reclame Tobler. Demandez les conditions d'obtention de ces publications auprès de la Société Anonyme Chocolat Tobler à Berne.



Vente aux enchères

L'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville, agissant pour les hoirs Ramuz-Pierroz, à Martigny-Bourg, exposera en vente aux enchères, au Café du Tunnel, à Martigny-Bourg, le 12 mars, à 14 h. les immeubles suivants :
Sur Martigny-Bourg : grange et ruppe ; jardin donnant sur la grand'rue, 102 mètres ; maison et jardin au Bourg vieux ; mayen Délez, forêt, 1600 m. env.
Sur Martigny-Ville : Les Prises, prés 1409 mètres.
Sur Martigny-Combe : Bans, vignes, 344 mètres ; Liappey, vigne et vauque, 452 mètres.

M. Gross, avocat.

Enchères - Martigny-Ville

Sous l'autorité du Juge de la commune de Martigny-Ville et avec l'autorisation de la chambre pupillaire, les hoirs de feu dame Léontine AUBERT exposeront en vente, par voie d'enchères publiques qui se tiendront le dimanche 19 mars courant, dès 14 heures, au Café de l'Union, à Martigny-Ville, la maison d'habitation avec la grange-écurie, et dépendances, sises en ville de Martigny-Ville. Ces immeubles peuvent être vendus séparément. Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Ch. GIRARD, not. exécuteur testamentaire.

LAUSANNE VALAISANS de passage à Lausanne vous trouverez au Café St-François

(rue St-François, en face des Magasins Francillon) des crus du Valais. Fendant, Johannisberg, Dôle, etc. de tout premier choix. — Salle pour sociétés. — Téléphone 81.07. — Tenancier : Théodore Exhenry.

Mettez-vous ça dans la tête

que pour avoir

UN BEAU COMPLET

à 39.50 et 49 Fr.

C'est AU PRIX de FABRIQUE qu'il faut s'adresser.

CH. DARBELLAY, Avenue de la Gare, SION.

300 mètres

linge de cuisine

pur fil de lin

Fr. 1.35 le mètre

A la Ville de St-Maurice

Téléph. 49 St-Maurice (Valais)

BUVEZ UN

LUY COCKTAIL

apéritif et digestif à base de vins fins du Valais

Gri-Gri Ce n'est pas demain

Pour les nègres c'est une amulette qui les protège de tous les maux.

Pour nous, c'est un biscuit nouveau, préparé suivant une recette norvégienne, et qui se distingue des autres biscuits par un goût particulier, « sui generis », difficile à déterminer, mais dont il faut constater qu'il plaît à tout le monde, aux dames comme aux messieurs, aux grandes personnes comme aux enfants. Femmes, enfants, vieillards, tous en sont enchantés.

Le biscuit GRI-GRI est en vente dans les dépôts du « Mercure », dans les consommations et dans toutes les épiceries bien montées.

ON DEMANDE
pour un bon petit hôtel-restaurant, une bonne

cuisinière
ayant l'habitude du service de café-restaurant. Place à l'année. Entrée 1er avril. Offres sous P 799 S. Publicitas, Sion.

ON DEMANDE
un bon domestique
de campagne, sédentaire, de 25 à 35 ans, sachant traire et faucher. Entrée de suite. Ed. DECOLLOIGNY, REVEROLLE.

ON DEMANDE
un bon domestique
de campagne sachant traire et faucher, place à l'année, entrée 15 mars. Ecrire avec prétentions de salaire sous chiffre 6.13 au « Nouvelliste ».

A la même adresse, on demande un

jeune homme
de 13 à 14 ans, sachant traire, pour berger à la montagne.

Epinards et petits pois
Nouvel arrivage, toujours à **0 fr. 95** la boîte — Expédition partout — « Au prix de Fabrique », Ch. Darbellay Avenue de la Gare, SION.

Arbres fruitiers
Magnifiques Luizet, Franco-Roseau et Canada. Henri SAUTHIER, Martigny-Ville.

Viande & charcuterie bon marché
Bouilli avec os, le kg. 1.20
Rôti sans os 2.20
Viande fumée 2.20
Salami 3.60
Expédie depuis 2 kgs. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du 64-Pont 18, Lausanne
Téléphone 35.05.

Ferme
On offre à louer de suite une petite ferme d'environ 5 hectares. Conditions avantageuses. S'adresser à M. PARVEX, Collombey-Muraz.

A vendre
Foin bottelé, du pays, 1re qualité, livable par toute quantité, et environ 400 kg. bon foin marais. Borgeat & Landry, Vernayaz.

Poussines de 1921
Prêtes à la ponte et de qualité bonnes pondeuses. Prix avantageux. Perron Augustin, aviculteur, Martigny-Gare.

mais aujourd'hui même que vous devez faire un essai du CAFÉ de MALT KNEIPP-KATHREINER. Vous le devez dans l'intérêt de vos enfants et le bien-être de toute votre famille.

Vente aux enchères

Les Hoirs Anthonioz-Ducretet vendront par voie d'enchères publiques au café de M. Henri Rithner, à Outre-Vieze, le dimanche 12 mars, dès 14 h. 1/2, une vigne à « La Plantaud » d'Outre-Vieze, de 977 m2 et inculte de 790 m2, articles 44 et 45 du cadastre.

2° Une vigne au lieu dit « Lavaux » de 125 m2, art. 46 du cadastre.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Pour les Hoirs Anthonioz : **BARMAN, Not.**

Contre les affections des voies respiratoires Rhumes, catarrhes, bronchites, influenza, asthme, etc. prenez le

Sirop Dyrba

Le flacon 3 fr.
Dépôt pour le Valais : Pharmacie DARBELLAY SION. — Expédition partout.

- SAILLON -

Le 12 crt à 2 heures et 8 heures

Thomas Morus

drame en 3 actes et 1 tableau.
GOURDAILLE & ROUBLARDIN, Comédie

Le surmenage, les états d'épuisement
disparaissent rapidement par l'emploi de la

BIOTOSE
préparation maltée riche en vitamines, agréable au goût
Marque CIBA

En vente à 3.75 dans toutes les pharmacies et drogueries.

Dimanche 12 mars à Vétroz

Gde Représentation

organisée par la Jeunesse.
En matinée 14 heures En soirée 19 h. 1/2

Le drapeau du 1er grenadier de la Garde

Drame militaire, en 3 actes.
Durand et Durand
Comédie en 3 actes

Les entr'actes seront remplis par des productions musicales.

CLOUIT & Cie

BANQUE DE MARTIGNY

Maison fondée en 1871. — Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse.

Prêts en comptes-courants
Sur billets de change ;

Contre nantissements. Sur hypothèques, ou cautionnement

Dépôts aux meilleures conditions
Achat et vente de titres. Encaissement de tous coupons. Escompte d'effets de commerce. Envois de fonds en tous pays.

Grande Baisse de Viandes

Bœuf 1er choix
Bouilli à fr. 2.— et 2.40 le kilog.
Rôti 2.50 et 3.— le kilog.
Belle graisse de bœuf fondue ou non fondue à fr. 1.80 le kilog.
Bœuf salé extra à fr. 2.— le kilog.
Beau bœuf fumé à fr. 3.50 le kilog.

CHARCUTERIE

Excellentes saucisses au foie et aux choux à fr. 2.80 le kilog.
Saucisson pur porc à fr. 4.50 le kilog.
Cervelas et Gendarmes à fr. 3.— la douzaine.
Lard à fondre à fr. 2.50 le kilog.
Boucherie-Charcuterie Henri HUSER S. A.
Gare du Flon — LAUSANNE — Téléphone 31.20
Expéditions soignées.

J'aime les beaux yeux, disait un gourmet, et ceux qui me plaisent entre tous, ce sont les yeux d'un bouillon fait avec les Cubes de Bouillon Maggi. C'est un plaisir de les contempler, et un plaisir plus grand encore... de les savourer.

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la **Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion**

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

A vendre

Une grande vitrine de magasin
de 2 m. 85 de large sur 2 m. 60 de haut.
Une autre de 1 m. 75 de large sur 2 m. 60 de haut.
Une banque de 1 m. 65 de large sur 1 m. de haut, à 9 tiroirs. — Le tout à l'état de neuf.
Pour visiter s'adresser chez Albert DIRAC, St-Maurice.

On demande une fille

pour ménage soigné propre et travailleuse, connaissant un peu le service et ayant quelques notions de cuisine. Entrée de suite. Adresser les offres au Bureau du Journal. G. M.

Commerçant

possédant grande pratique des affaires, comptabilité, corresp. française, allemande, capable de diriger personnel, cherche situation active, éventuellement comme intéressé, dans commerce ou entreprise sérieuse. Offres écrites s. V 21429 L, à Publicitas, Lausanne.

ENCHÈRES

Sous l'autorité du Juge de Martigny-Ville, les hoirs de Vve Laurette Morel, née Pillet, de son vivant à Martigny-Ville, exposeront en vente aux enchères qui se tiendront le 15 mars 1922, à 14 heures au Café de l'Hôtel-Ville à Martigny-Ville, les immeubles ci-après :

1. Une maison d'habitation avec grange-écurie et places à la rue de la Dranse, Martigny-Ville.
2. Un pré et champ, aux Petits Epeney, 3569 m2, Martigny-Bourg.
3. Un champ au lieu dit : Zouillat Murray, La Bâtiat, 1108 m2.
4. Un pré, au Martinet, La Bâtiat, 3374 m2.

Taxe et conditions seront données à l'ouverture des enchères. Pour tous renseignements s'adres. à l'avocat Marc Morand, Martigny-Ville.

A VENDRE

environ **500 faulx** forgées à la main 1re qualité **coveys** en cornes **manches de faulx** en bois et en acier **7 000 kilogs fers pour chevaux** No 1 à 4, moitié forges à la main et moitié à la machine. Tous ces articles à très bas prix.
OCCASIONS POUR FORAINS
Offres sous **P. C. 352 L. Publicitas** Lausanne

A VENDRE

une maison à **Sonvillaz**
St-Léonard, comprenant 2 chambres, cuisine, cave et galetas. Pour tous renseignements, s'ad. à **Pierre Morand, St-Léonard.**

Appartements modernes Logements bon marché Villas luxueuses

de tout on fait un vrai paradis, avec peu d'argent, en profitant de faire ses achats pr le terme, à la Grand Vente spéciale actuelle des Magasins H.-S. Walther & Cie S. A. à Vevey

RIDEAUX	
Petits vitrages guipure, 0.55 0.65 0.85 0.95 1.10 1.25 1.45, etc.	
Petits vitrages tulle, 2.95 3.50	
Grands vitrages guipure, 1.95 2.95 3.50 3.95 4.50 5.25	
Grands vitrages tulle, 5.75 6.50 9.50	
Brise-bise au mètre, tulle, 5.50 6.50 7.50 9.50	
Brise-bise au mètre, guipure, 1.50 1.95 2.50 2.95	
Brise-bise tulle encadrés, la paire 3.75 4.50 4.95 5.95 7.50, etc.	
Brise-bise guipure encadrés, 0.95 1.50 1.95 2.75 3.50 3.90 etc.	
COUVERTURES	
Couvertures laine blanche, 12.50, 16.50, 21.50, 29.75, 39.50	
Couvertures laine Jacquard, 25.—, 37.50, 39.75, 55.—	
Couvertures mi-laine, 5.50 9.50 12.— 15.—	
TENTURES	
Store flamand 7.80, 8.90, 11.50, 16.50, 19.50	
Cantonnière toile fil, 29.—, 37.50, 42.50, 45.—, 49.—	
Cantonnière dessin madras, 15.—, 18.90, 21.75, 24.50, 35.—	
Cantonnière étamine brodée, 18.90, 21.50, 26.50, 29.50	
Cantonnière tulle incrustation, imitation filet, 25.—, 27.50, 32.—, 35.—	
Lambrequin au mètre, guipure, 1.25, 1.50, 1.95	
Lambrequin au mètre, toile fil, 3.50, 4.50, 5.50	
Lambrequin au mètre, drap laine, 2.95, 3.50, 4.50	
Lambrequin au mètre, imit. Gobelin, 4.75, 5.75	
COUVRE-LITS	
Tapis de lit reps, 9.50, 12.50, 14.50, 18.50	
Tapis de lit nid d'abeille, 6.95, 8.95, 12.50, 16.50	
Tapis de lit guipure, 15.—, 19.75, 22.50	
Tapis de lit tulle, 29.—, 35.—, 45.—, 55.—	
Tapis de lit couleurs, 9.75, 12.50, 14.50	
TAPIS DE TABLE	
Tapis de table moquette, 25.—, 29.—, 39.—, 45.—	
Tapis de table drap, 6.90, 7.90, 12.50	
Tapis de table toile fil imprimé, 6.50, 7.50, 10.50, 16.50, 22.50	
Tapis de table, tissu lavable, 5.90	
Tapis de table, tussor soie imprimé, superbe, 18.75	
DIVERS	
Coutil pour matelas, 120 cm.: 3.90 ; 135 cm.: 4.25 150 cm.: 4.50 et 6.75	
Sarcenet pour duvet, 120 cm.: 4.95 ; 135 cm.: 5.50 ; 150 cm.: 5.95	
PLUMES et DUVETS — ABAT-JOUR	
Careasses pour abat-jour.	
NETTOYAGES	
Balais de riz, 0.75, 0.95, 1.25	
Paille de fer, 0.60 le paquet	
Lessive 300 gr.: 0.30 500 gr.: 0.55	
Serpillère 0.25	
Encaustique, 500 gr. 1.50	
TAPIS-NATTES	
Tapis au mètre	
68 cm. largeur, coco, 7.50, 9.—, 10.50, et 11.— le m.	
90 cm. largeur, coco, 9.75, 12.50 le mètre	
70 cm. largeur, moquette laine, 15.—, 17.50 le mètre	

H.-S. Walther & Cie S.A.

Rue de Lausanne VEVEY

La Rose mystérieuse

Les malheurs réitérés affaiblissent l'âme; Antonio avait tant souffert, et ses souffrances avaient eu des causes si étranges, qu'il se débattait moins longtemps qu'un autre ne l'eût fait à sa place contre cette vision dont son cœur est peut-être sa conscience étaient singulièrement troublés. Il vit l'ombre effleurant la terre des plis de son vêtement blanc passer auprès de lui en lui jetant un dernier regard, puis disparaître; il ne douta plus que ce ne fût l'âme d'Anna.

Dans ce dernier moment elle lui avait semblé si belle, qu'il songea de nouveau à sa ressemblance avec Madeleine; ce rapprochement singulier, dans une circonstance qui aurait dû appartenir tout entière à la douleur, l'éclaira tout à coup sur ce qui se passait dans son âme.

Décidé à garder en dépit de sa faiblesse le culte qu'il avait promis à la mémoire d'Anna, il interrogea son cœur et se demanda s'il était bien loin du parjure.

Le résultat de cette méditation fut de le déterminer à quitter cette nuit même, et pour toujours, les lieux qu'habitait Madeleine.

Quand il sortit de sa cabane pour n'y rentrer jamais, la lune commençait à pâlir et ne jetait plus dans la campagne qu'une lueur incertaine; il entrevit sur l'autre colline la maisonnette de Madeleine flottant dans la pénombre comme une nuée blanche. Il poussa un profond soupir, se hâta de détourner la tête et descendit l'autre versant de la colline.

Il n'avait pas fait vingt pas qu'il vit un cheval attaché à un arbre; il le délia, mit à la place un rouleau de pièces d'or et s'élança au galop vers la plaine; mais après quelques minutes de cette allure, sa préoccupation l'empêcha de diriger sa monture, qui profitant de cette circonstance, prit aussitôt un autre chemin sans doute plus conforme à ses goûts.

Quand le jour parut, Antonio jetant un regard autour de lui pour s'orienter, se vit dans des parages complètement inconnus.

Le chemin qu'il suivait descendait vers un hameau baigné d'épaisses touffes d'arbres de façon à ne laisser voir que des toits capricieux, çà et là couverts par le feuillage, deux ou trois échappées de murailles blanches, puis un clocher bleuâtre, grêle comme un peuplier ébranché, et sur le haut duquel se dressait une croix d'or étincelant au soleil levant.

Tout à coup ce clocher qui avait gardé jusques là le plus profond silence, jeta dans l'air une pluie de notes grêles et argentines,

à défrayer ce que le monde entier peut offrir de sonorité perçante: c'était une volubilité un petit vacarme: les sifflets, les gammes, se succédaient à perdre haleine, on eût dit qu'il avait vingt fois plus de choses à raconter que de temps pour les dire; tout cela se faisait d'une façon joyeuse et annonçait une fête.

En approchant du hameau, ce fut bien autre chose: Antonio put remarquer entre les maisons un mouvement tumultueux et confus dont les fourmilères peuvent donner quelque idée; on allait, on venait avec des figures épanouies et rieuses à faire plaisir.

Il fallut bien, bon gré, mal gré, qu'Antonio reconnût les symptômes d'un mariage; aucun spectacle ne pouvait être plus douloureux.

Il pensa à Anna si fatalement sacrifiée. Et pour la première fois lui vint cette pensée déchirante, que son union avec elle n'eût point été un parjure, Dieu ne pouvant recevoir ni consacrer les serments dont la source est dans la haine et l'exécution dans le crime; il se dit au milieu de son désespoir, qu'il eût été permis d'attendre par un mariage la trop longue haine de deux familles.

Puis quand il parvenait à chasser cette pensée désolante, c'était à son tour l'image de Madeleine qui revenait à son esprit. Les sons joyeux des cloches, les rires des villageois lui faisaient mal. Il voulut s'en

affranchir en changeant de chemin, mais la route qu'il suivait était bordée de champs en culture sans un sentier tracé; il craignait en retournant de se rapprocher de la maison de Madeleine, force lui fut donc de poursuivre sa route.

Mais pour échapper autant que possible au spectacle de la fête, il se mit à jouer vaillamment des éperons, traversa le village au galop et gravit, sans changer d'allure, le versant de la colline opposée.

En approchant du sommet, il aperçut tout à coup sur le bord du chemin, une petite maison isolée qu'un bouquet d'arbres lui avait caché jusque là.

Il lui semblait que l'aspect de cette colline, la nature de la végétation, les plis du terrain, l'arrangement des jardins qui entouraient la maisonnette ne lui étaient pas inconnus.

De temps à autre il lui venait même un doute; mais pouvait-il admettre qu'après avoir chevauché durant plusieurs heures, il se retrouvât si près de son point de départ.

Arrivé au faite de la colline, il jeta rapidement un regard autour de lui; alors le doute qui l'avait troublé jusques-là fit place à la certitude.

C'était bien l'habitation de Madeleine; et, grâce à l'instinct de son cheval, le pauvre fugitif avait décrit un cercle autour des deux collines.

Un païen n'eût pas hésité à croire que le

diabole se mêlait de l'affaire; Antonio n'eût pas eu de peine à se persuader que Dieu lui-même l'avait conduit.

Or, comme il avait un fond de piété sincère, il se garda bien de résister à cette intervention d'en-haut, mit pied à terre, et entra dans la maison.

Rien n'était plus naturel que de trouver Madeleine dans son logis; et cependant, à en juger par l'émotion qui se peignait sur les traits de notre héros, on serait tenté de croire qu'il s'attendait à tout autre chose.

Il demeura immobile sur le seuil, regardant la jeune fille d'un air si effaré, qu'elle ne put retenir un petit éclat de rire.

Peut-être l'émotion d'Antonio avait-elle pour objet le costume de Madeleine; le lecteur va en juger:

« Madeleine était toute vêtue de blanc, et ses cheveux blonds épars retombaient sur ses épaules; tout cela devait être plus joli qu'extraordinaire. »

(A suivre).

B. L.

Avis à nos abonnés

Nous rappelons à nos abonnés qu'aucune demande de changement d'adresse n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de trente centimes en timbres. Il est absolument nécessaire de rappeler l'ancienne adresse.

Homme sérieux dans la trentaine, cherche place comme aide-jardinier ou employé dans hôtel Etablissement. — S'adr. F. S. au « Nouvelliste ».

L'Imprimerie Sédunoise

Charles Aymon, fils

- SION -

livre par retour du courrier Travaux en tous genres :

Papiers à lettres - Factures
Enveloppes - Quittances
Brochures, Actions, Obligations

Prix modérés. Travail soigné.
Bureau: Grand Hôtel Sion
Téléphone: 209

Matériaux de construction

E. CLAPASSON & DUBUIS Sion

Fabrique de tuyaux coulisés et planelles en ciment. — Travaux en tous genres.
Dépôt de chaux, ciment, gypse, ardoises
Briques en terre cuite, bois, cailloux, tuiles.
Spécialité de planches, ciment armé pour clôtures.
Gros et détail, transport par camion automobile
Prix courant gratis et franco. — Téléphone 202.

Agriculteurs!

nettoyez vos vaches avec la Poudre pour vaches vélées de la Pharmacie de l'Abbatiale A PAYERNE
Prix du paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10. expédition franco de port. et d'emballage dans toute la Suisse
Poudre pour faire retenir les vaches. Prix du paq. 1 fr. 30

SMELDUR
une le pavé
Commandez les semelles (avec ou sans talons) en joignant le patron ou envoyez les chaussures.
M. Fessler, Martigny-Ville.
Mce Nicotier, de Mce, Le Châble.

Pr faire de la place

nous débarrassons momentanément, à des prix excessivement réduits, une série de meubles neufs fins de séries, que nous supprimons.

- 1 Salon moderne poli acajou, les 6 pièces 375.—
- 1 Salon très beau modèle Louis XVI. les 6 pièces 675.—
- 1 Salon Louis XV. sculpté riche, les 8 pièces 790.—
- 1 Salon Louis XIV. riche, canné, copie d'ancien, les 5 pièces 550.—
- 1 Salon moderne, très confortable, les 5 p. 550.—
- 1 Salon Louis XIV. sculpté riche, les 5 p. 790.—
- 1 Salon anglais, très confortable, acajou avec filet, les 6 pièces 825.—

Malgré nos prix très bas, tous ces meubles sont absolument sans défauts, fabriqués dans nos ateliers avec des matières de toute 1^{re} qualité.

Voir nos occasions en salles à manger et chambres à coucher. Meubles garantis 5 ans.

Livraison franco domicile, dans la plus grande partie du canton par notre service régulier d'Automobiles.

Innovation

BIGAR FRÈRES

Lausanne Rue du Pont

Le plus puissant **DEPURATIF DU SANG**, spécialement approprié à la

CURE DE PRINTEMPS que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, chous eczéma, etc. qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte: fr. 2.—, dans toutes les pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie réunies No 58 La Chaux-de-Fonds.

- VINS -

Un bon conseil, dicté par l'expérience est de s'adresser à des maisons de confiance dont la clientèle nombreuse et toujours croissante constitue la plus belle garantie.

La Maison A. ROSSA

Vins en gros, Martigny

avantageusement connue, offre à sa fidèle et nombreuse clientèle ainsi qu'à tout intéressé, grand assortiment de vins garantis sous tous rapports et aux meilleures conditions.

Vins rouges, blancs et vins fins en bouteilles
Importation directe. Prix-courants et échantillons sur demande.
Se recommande: A. ROSSA.

Teinturerie moderne

Maison BOGHI

Sion Sierre

Grand Pont, Téléph. 225 - Avenue de la Gare.

Tous les vêtements défranchis sont remis à neuf par le lavage chimique ou par la teinture. — Glaçage à neuf de faux-cols et manchettes. — TRAVAIL PROMPT & SOIGNÉ

- Rideaux -

Les nouveaux dessins sont arrivés avec les plus bas prix du jour.

Vitrage guipure depuis fr. 0.70 le mètre.
Vitrage taille.
1 ambrequis, brise-bise au mètre et encadrés
Rideaux pour cafés-restaurants.
Cantonniers depuis Fr. 14.50
Couvre-lit de guipure, vers et nœud d'abeille.
Tissus pour enfourrages

Indiennes, tissu uni, larg. 150 cm., le mètre fr. 2.95
Indiennes, tissu croisé, larg. 150 cm., le mètre 3.25
Indiennes, tissu croisé, larg. 135 cm., le mètre 2.80
Bazins, belle qualité, larg. 120 cm., le mètre 3.25
Bazins, belle qualité, larg. 135 cm., le mètre 3.95
Bazins, belle qual., damassé, larg. 150 cm. le m. 5.60

OCCASIONS

Profitez de la Liquidation d'un stock de jolies Robes fantaisie pour dames, à prix dérisoire.

Robes voile coton	fr. 12.50
Robes zéphir	» 11.50
Robes crépon	» 12.—
Robes tissu éponge	» 13.—
Robes voile laine	» 28.—
Robes serge	» 32.—

etc., etc., etc.
Pas d'envoi à choix.

A la Ville de St-Maurice

Eug. Luisier Rey-Bellet
St-Maurice - Téléphone 49 - Valais

Baisse de prix incroyable

Régulateurs-Réclame

marchant 15 jours, avec superbe sonnerie cathédrale, garantis par écrit pour 5 ans.

No 810. **REGULATEUR MODERNE**, comme dessin de droite avec glaces biseautées, cadran et balancier argentés ou dorés mouvement laiton première qualité. Prix de réclame **39.50**

No 811. **REGULATEUR MODERNE**, av. glaces biseautées, cadran et balancier argentés, en plus petits modèles mouvement laiton, première qualité. Prix de réclame **34.50**

No 812. **REGULATEUR RENAISSANCE** comme dessin de gauche mouvement laiton première qualité. Prix de réclame **37.50**

No 813. **REGULATEUR RENAISSANCE** en plus petits modèles mouvement laiton, première qualité. Prix de réclame **32.50**

No 814. **REVELIS RECLAME**, mouvement laiton, la cadran blanc **5.50**

No 815. Avec cadran lumineux **6.25**

No 812. Haut. 80 cm.
No 290. hauteur 18 cm. Fr. **2.20**
No 508. hauteur 20 cm. **3.80**
No 704, hauteur 22 cm. Fr. **4.80**

MONTRES POUR HOMMES MONTRES POUR DAMES

Garanties par écrit pour 3 ans

No 207. Remontoir ancre, boîte solide, métal blanc ou acier oxydé, qualité supérieure, avec secondes **10.30**

No 107. Remontoir ancre de précision, boîte métal blanc, mouvement soigné, 15 rubis **19.20**

No 209. Remontoir cylindre, forte boîte argent galvané, cuvette argent, mouvement soigné 8 rubis **24.—**

No 217. Remontoir ancre, boîte argent blanc ou galvané, cuvette argent, mouvement soigné, 15 rubis **31.20**

No 213. Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou galvané, 6 rubis Fr. **16.80**

No 215. Remontoir cylindre, boîte argent galvané, cuvette argent, 8 rubis, Fr. **19.20**

No 214. Remontoir cylindre, forte boîte argent galvané, cuv. argent, mouvement soigné, 10 rubis, Fr. **21.60**

No 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent galvané, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis Fr. **24.—**

ECHANGES ADMIS.

Envoi contre remboursement
ENVOIS A CHOIX SANS ENGAGEMENT POUR L'ACHETEUR en montres pour hommes, et Dames, or, argent, métal, et montres bracelet.

C. Wolter-Mœri, Fabrique d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds
Catalogue illustré, avec forte réduction de prix pour montres, chaînes, bijouterie régulateurs, réveils, gratis et franco.

Grande Liquidation à prix réduits

5000 m. Drap laine, 140 cm. fantaisie, pr vêtements Fr. 9.75 et 4.75 ;

10.000 m. Gabardine pure laine, 110 cm. dans toutes les couleurs, fr. 12.— réduits à fr. 7.30 ;

50.000 m. Drap de coton blanc, 80 cm. 1^{re} qualité, fr. 1.15 et —.95

20.000 m. futaine pour chemises, oxford, zéphirs, flanelles, qualités lourdes, fr. 1.65, 1.50, 1.35 ;

15.000 m. Drap pour tabliers, mérinos, Hydron, satin, croisé, fr. 2.30, 2.—, 1.65

3000 m. Drap de lit blanc double fil, extra, 105 cm. fr. 5.— réduits à 3.20 ;

1000 chemises tricotées et avec devant en toutes les grandeurs fr. 12.— réduits à fr. 5.75.

Nous offrons à prix réduits Indienne de lits, Kolsch, Flanellettes, Crêpe-laine. Echantillons à disposition. Envoi contre remboursements.

Blanchetti frères, Luserne

Chasseurs et Taupiers

La Fabrique à fourrures B. D. Benjamin,
2, Av. du Tribunal fédéral, LAUSANNE, vous payera aux plus hauts prix du jour, vos peaux de renards, martres, loutres, taupes, etc.
Même adresse : Confection et réparations de toutes fourrures.

C. Henry, Vins, Aigle

VINS rouges & blancs du Pays -- et Etrangers -- aux meilleurs prix du jour.

Représentant pour Monthey et environs
M. BORGEAUD, MONTHEY.



Demandez catalogue et nouveaux prix réduits pour montres, régulateurs réveils et bijouterie en toute 1^{re} qualité.
Réparations Horlogerie Laager, Péry (près Bienne)

Teinturerie F. & E. Baechler, Frères

GENÈVE, (Maison fondée en 1834)

Place Centrale - MARTIGNY

Promptes livraisons, Travail soigné, Prix modérés

Lavage chimique - Noir rapide pour deuil - Nettoyage à sec

DANS VOTRE INTÉRÊT EXIGEZ TOUJOURS LES PASTILLES VALDA VÉRITABLES

qui ne peuvent être vendues qu'EN BOITES de 1.90
portant le nom VALDA

Si on vous propose :

UN REMÈDE MEILLEUR,
UN REMÈDE AUSSI BON,
UN REMÈDE MEILLEUR MARCHÉ

CE N'EST PAS DANS VOTRE INTÉRÊT

Pour le traitement des
MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES
employez toujours LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA

Bicyclettes Fr. 170.--

Marque « La Vaudoise » réalise l'élégance, la solidité et la durée des machines de 1res marques, tout en étant d'un prix relativement bas. — Demandez prix et conditions. Grand choix en magasin de pièces de rechange et accessoires. — Pneus 1re qualité, à partir de Fr. 7.— Chambres à air à partir de Fr. 3.50.— Expédition par poste, franco d'emballage et port pour bicyclettes.

Atelier de cycles Messerli, Assens (Vaud)

Pour faire de la place

Nous débarrassons momentanément, à des prix excessivement réduits, une série de meubles neufs fins de séries que nous supprimons.

- 1 Chambre à coucher mi-bois dur, à grand lit, la chambre complète 550.—
- 1 Chambre à coucher vernie acajou à 2 lits, la chambre complète 650.—
- 2 Chambre à coucher beau modèle Louis XV ciré, la chambre à grand lit, complète 785.—
- la chambre à 2 lits, complète 900.—
- 2 Chambres à coucher, beau modèle moderne, chêne avec marqueterie, à 2 lits, la chambre complète 1100.—
- 1 Chambre à coucher noyer, très beau modèle, genre anglais à grand lit, la chambre complète 1180.—
- 1 Chambre à coucher noyer Louis XV, riche sculptée, à 2 lits, 1 chambre complète 1580.—

SAELES à MANGER et SALONS
également au rabais.

Malgré nos prix très bas, nous ne vendons que des meubles de fabrication très soignée, provenant de nos propres ateliers ou des premières fabriques suisses.

Tous nos meubles sont garantis 5 ans

Livraison franco domicile dans la plus grande partie du canton par un service régulier d'automobiles.

Grands Magasins
Innovation
Lausanne - Bigar-frères - Rue du Pont

LIQUIDATION

Pour cessation de commerce, jusqu'à fin mars
Grand Rabais
sur toutes marchandises en mercerie, lingerie, cotonnade, etc.

Vve RIMET, Avenue de la Gare, St-Maurice.

Pianos

Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr, Bochstein, Lipp. Pianos neufs depuis Fr. 1450.—

Pianos d'occasion. Vente, location, accordage, réparations. Facilités de paiement. H. HALLENBARTER, Stoa.

Disparition complète des ROUSSES

et de toutes impuretés de teint en quelques jours seulement, par l'emploi de la Crème Lydia et du Savon Floral. Nombreuses attestations. Succès garanti. Prompte expédition de ces deux articles par la Pharmacie du Jura, Bienne contre rembours. de fr. 5.—

Pommes de terre

Nouvel arrivage d'un wagon, extra choix au plus bas prix du jour.

“ Au prix de Fabrique ”
Charles Darbellay
Avenue de la Gare. SION.

A vendre en ville de Sion Valais

Bâtiment Café-Restaurant

comprenant : rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées. Adres. offres par écrit sous P 533 S, Publicitas, Sion.

Risina

Fr. 16.— le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre rembours.

Rizerie de Martigny

Meubles d'occasion et neufs

Aux plus bas prix. — Marchandises soignées.

Garantis propres et remis à neuf =
Lits en tous genres, à 1 et 2 places, depuis fr. 150.—
Chambres à coucher et chambres à manger.

Canapés, divans, armoires, Mobiliers de salon, etc.

SALLE de VENTE
du Gd St-Jean 23 et 29
Téléph. 3196 — Lausanne
A. Werthelmer.

Banque Coopérative Suisse Martigny - Siere - Brigue

Capital de garantie et réserves
Fr. 5.300.000.—

Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse.

PARTS SOCIALES à 1.000.—
Rapport de gestion et statuts à disposition
CHANGE aux meilleurs cours

Renseignements financiers. Recherches, vérifications de tirages, achat de pièces démonétisées, etc., etc.

Toute opération de Banque.

Consommez les produits au lait

Guigoz

LAIT pur de la Gruyère, en poudre, phosphaté ou non ;

PUDDINGS complets au chocolat ou au café ;

DEJEUNER au chocolat complet ;

CREMES complètes au café ou au chocolat.

Dégustation et démonstration dans notre magasin :

36, rue du Petit-Chêne, Lausanne

Nos produits sont en vente dans toutes les bonnes épiceries.

Les Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Age. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étonnement et de suffocation qui étirent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancres, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies. La Boîte (pilules) Le flacon liquide : fr. 6.60
Dépôt général pour la Suisse : M. JUNOD, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

Cafés torréfiés

2.20 le kg. Santos fins

2.40 le kg. Mélange choisi

Sacs de 5, 10, 15 kilogs.

Yve Décaillot et ses fils, Salvan.

Un demi-siècle de

Succès

contre
Toux Grippe
Coqueluche



Exigez l'emballage bleu

En vente dans toutes les pharmacies, ou directement chez P. de Chastenay, 2, Place de la Riponne, Lausanne.



Vente extraordinaire de Tissus

Regardez nos étalages et comparez nos prix.

Exposition intérieure des tissus annoncés.

En raison de la crise actuelle existant chez les tisseurs de France et d'Angleterre, nous avons eu l'occasion d'acheter bien au-dessous de leur valeur réelle des quantités de tissus énormes.

Cette marchandise sera vendue sur la même base, c'est-à-dire à des prix extraordinairement bas que nous n'avons pas vus depuis fort longtemps.

La première partie soit :

Tissus - Lainage

Sera mise en vente dès samedi 11 Mars.

Ces prix ne sont valables que jusqu'à épuisement du stock.

Fantaisie rayée et carreaux, largeur 95 cm., le m. **2.45**

Lainage grisaille et carreaux, larg. 95 cm. le m. **2.95**

Damier mi-laine, larg. 95 cm., le m.

Serge belle qualité, pure laine, marine et noire, larg. 90 cm., le m. **3.45**

Bayadère nouveauté, riches dessins, larg. 90 cm. le m.

Lainage granité et carr. 90 cm. le m.

Ecossais, très jolis dessins, largeur 90 cm. le m.

Lainage foulé rayé, belle qualité, largeur 100 cm. le m.

3.90

Serge rayée, nouveauté, fond noir et marin, largeur 110 cm., le m. **4.90**

Nubienne pure laine, jolies teintes mode, largeur 90 cm., le m.

Belle serge fine, noire et marine, teintes mode, larg. 95-110 cm. le m. **5.50**

Serge fantais., rayures, larg. 120 cm.

Gabardine belle qualité, toutes teintes nouvelles, larg. 110 cm. le m. **6.50**

Serge, qualité lourde, laine noire et marine, largeur 110 cm. le m. **6.90**

Haute Nouveauté lainage grands carreaux, larg. 105 cm. le m. **7.50**

Ecossais pure laine, ravissants dessins, largeur 120 cm., le m. **6.90**

Serge magnifique, noire et couleur, largeur 130 cm. le m. **8.90**

Serge blanche, qualité supérieure, largeur 130 cm. le m. **9.75**

Crêpe laine, toutes teintes, le m. **3.90**

Mousseline laine, dessins div., le m.

Mi-laine, qualité sup. pour complets hom. teint. variées, 140 cm. le m. **6.90**

Drap p. complet de messieurs, grand de variété de dessins, 140 cm., le m. **8.90, 7.90**

TOUTES LES FOURNITURES de Mercerie à prix avantageux

TOUS LES GENRES de Doublures aux plus bas prix du jour

ECHANTILLONS. Nous tenons à disposition de nos clients les échantillons de nos tissus annoncés.

AU LOUVRE AIGLE

La plus importante maison d'assortiment de la région.